Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 88 (1961)

Heft: 9

Artikel: Patois et ancien français : (suite)

Autor: Chessex, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232456

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On croirait volontiers que le verbe roiller est un de ces mots « bien de chez nous » dont nous sommes si fiers. Or il n'en est rien. On le trouve en France au XIII^e siècle dans le Roman de la Rose :

Ains fiert et frape et « roille » et maille Cele qui brait et crie et braille.

Renié depuis longtemps par le français, il s'est réfugié dans les patois et les parlers locaux. En Suisse romande, roiller signifie : 1° battre, frapper, rosser ; 2° pleuvoir à verse. En patois, roillî (rolyî, rollii, rollhî). Mots de la même famille : roille (patois rolyè), pluie d'orage, forte averse ; roillée, rossée, volée de coups ; pluie d'orage, forte averse.

Il y avait en vieux français, du XII^e au XVI^e siècle, un adjectif rot, signifiant « rompu », « cassé ». A partir du XVII^e siècle, inutile de le chercher dans un texte français. Mais dans nos patois, rot est toujours vivant et sa signification n'a pas changé : l'a la tsamba rotta, il a la jambe cassée; au sens figuré, avéi la brasse rotta, avoir les bras rompus, être à bout de force et de courage.

On lit dans Lè j'armalyi di Colombètè de Fernand Ruffieux : « Le tropi tzamè in rondzin, le troupeau « chôme » (se repose) en ruminant. Le verbe patois rondzî (ou rondjî) signifie en effet « ruminer ». Il en était de même en ancien français: « ruminer » se disait rongier, et ce verbe s'employait même au sens figuré, comme on le voit dans ce passage d'Etienne Pasquier (XVI^e siècle): « Judict rongeant une vengeance mortelle ». L'action de ruminer était le ronge. Ce terme s'est également conservé dans les patois, témoin cette phrase de Jules Cordey dans Por la Veillâ: « La Nanette (c'est une vache) l'a lo rondzo arretâ ».

En France, aux XII^e et XIII^e siècles, à côté de « sacrifier », on trouvait une seconde forme : sacrefier, qui, plus tard, disparut définitivement. Or c'est cette forme-là que l'on retrouve dans nos patois, qui prennent volontiers le contrepied du français. Le Glossaire du patois de Blonay de Mme Odin en donne toute

une série d'exemples. En voici deux : « L'an tot sacrefiyî po lou zinfan », ils ont tout sacrifié pour leurs enfants. « Fô sè sacrefiyî dé travalyî tandi que léi-y en a tant que ne fan rin », il faut se sacrifier de travailler tandis qu'il y en a tant qui ne font rien.

On peut lire dans Perceforest (XIVe siècle): « Commencerent a secourre la neige », ils commencèrent à « secouer » la neige. C'est qu'en effet, en ancien français, le latin succutere avait donné secourre ou secorre. Ce n'est qu'au XVIe siècle que ce verbe, changeant de conjugaison, devint « secouer ». Mais, toujours réfractaires aux innovations, les patois sont restés fidèles à la conjugaison primitive; ils disent donc, avec de menues variantes: sècaure, chécaurè, sacaure ou sacâore.

Le premier participe passé du verbe « sentir » ne fut pas « senti », mais sentu. Aux XIV° et XV° siècles, dit Ferdinand Brunot, « senti » est en concurrence avec sentu. Au XVI°, les grammairiens prennent parti pour « senti », mais leur victoire n'est pas encore définitive, preuve en soit cette phrase de François Bonivard dans ses Chroniques de Genève : « Incontinent qu'ils les auraient sentues (des pommes empoisonnées), ils tomberaient en maladie de mort ». Quant aux patois, toujours archaïques, ils disent encore seintu et cheintu.